

## Conditions Générales de Livraison Amab asbl

Les conditions générales de livraison s'appliquent à chaque projet entre le client et Amab.

### 1 Obligations du client concernant l'exécution des travaux

Le client est responsable de nous fournir tous les documents nécessaires afin de garantir un bon exécution du projet. Important que les documents seront remis à Amab avant le début du projet par le client.

### 2 Spécifications de livraison

À la livraison:

- Les **documents de livraison** doivent toujours être présents et correct, en indiquant le nombre de palettes
- La quantité livrée est conforme au bon de livraison
- **Identification** claire de chaque boîte (*numéro et nom de l'article - code du lot - meilleur avant - quantité*)
- Chaque boîte doit être correctement fermé
- Les **palettes mixtes** sont acceptées avec une **identification claire** sur chaque palette
- **Hauteur maximale de 1m80** par palette (palette inclus)
- Livraison ou enlèvement doit être **annoncée au moins 24 heures à l'avance** au [customerservice@amab.be](mailto:customerservice@amab.be)
- Le client fournit des palettes sur lesquelles les marchandises doivent être empilées. Ou, les palettes doivent être échangées contre des palettes vides lors du enlèvement. Si cela n'est pas prévu, les palettes seront facturées 15 euros / pièce. (80\*120)

### 3 Sites: adresses en heures d'ouverture

	<b>Amab Beersel</b> Neerdorp 9 1654 Beersel	<b>Amab Zaventem</b> Sterrebeekstraat 137 1930 Zaventem	<b>Amab Asse</b> Z.5 Mollem 90 1730 Asse
atelier:	08h00 - 12h00   12h30 - 16h00	08h00 - 12h00   12h30 - 16h00	08h00 - 12h00   12h30 - 16h00 (vendr. 15h00)
entrepôt:	08h00 - 15h30	08h00 - 15h30	08h00 - 15h30 (vendredi 14h30)

**Si l'un des points ci-dessus n'est pas respecté, le fret sera être refusé dans son intégralité. Amab n'est pas responsable des retards dans la planification de la production si le client (ou ses fournisseurs) ne livre pas conformément aux exigences ci-dessus.**